

OTTAWA—DÉCLARATION SUR LA PRÉTENDUE REMISE À PLUS TARD DE LA CONSTRUCTION DU BUREAU PRINCIPAL DES POSTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J.-O. Gour (Russell): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Travaux publics peut maintenant répondre à la question que je lui ai posée hier.

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): Oui, monsieur l'Orateur. L'honorable député de Russell a demandé hier si on avait abandonné le projet de construire un nouvel édifice pour le ministère des Postes. On n'a pas renoncé à ce projet. Au contraire, on est à préparer des plans qui seront terminés au cours de l'année prochaine. Il sera alors possible de décider quand pourra avoir lieu l'ouverture du chantier.

LA TÉLÉVISION

NOUVEAU-BRUNSWICK—DÉCLARATION AU SUJET DES ÉMISSIONS DANS LA PARTIE SEPTENTRIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, le mardi 5 novembre, l'honorable député de Gloucester (M. Robichaud) a demandé ce qu'on faisait pour étendre les services de télévision aux 250,000 habitants du nord du Nouveau-Brunswick et du littoral gaspésien.

Radio-Canada me dit que si on dépose une demande d'établissement d'un poste privé de télévision dans cette région,—et il serait justement question que cela se fasse,—et que, la demande étant approuvée, on créait effectivement un poste, Radio-Canada ferait bénéficier ce poste de son service national.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question connexe. Vu l'intérêt accru que je porte moi-même à la télévision, est-ce que je puis demander au ministre quand on peut s'attendre que les relais par micro-ondes soient étendus jusqu'à Saint-Jean (T.-N.)?

L'hon. M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je ne saurais rien dire de précis en ce qui concerne Saint-Jean (T.-N.). Ayant vu hier soir l'honorable député à la télévision, je puis comprendre que la chose l'intéresse. Je ne doute pas qu'il continue de s'intéresser aux émissions télévisées de Radio-Canada. Je puis lui dire que le réseau de micro-ondes sera maintenu, au moins sur le continent, jusqu'à la fin de décembre ou au tout début de janvier de l'an prochain. J'espère que les citoyens de Bonavista-Twillingate auront l'occasion de voir leur député à la télévision au début du printemps.

[L'hon. M. Pearkes.]

LE BÉTAIL

DEMANDE DE PRÉCISION AU SUJET D'UNE DÉCLARATION DU MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. McCullough (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Commerce. Pourrait-il éclaircir le sens de ce qu'il a dit le 9 septembre au conseil de l'industrie laitière sur la question de réduire les emblavures. Voici, en partie, ce qu'il a dit:

Les champs qui ne seront plus ensemencés en blé pourraient être affectés plus avantageusement à des récoltes fourragères destinées à nourrir un plus grand nombre de bestiaux.

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je suis bien content de l'attention que l'honorable député de Moose-Mountain a portée au discours que j'ai prononcé à Winnipeg.

M. McCullough: J'ai lu ce discours et je suis toujours porté à croire qu'il préconisait un accroissement de la production de bestiaux.

L'hon. M. Churchill: Ayant lu mon discours, l'honorable député en a profité et il est maintenant bien mieux renseigné sur la situation dans l'Ouest du Canada.

L'hon. M. Pickersgill: Pas beaucoup mieux.

L'hon. M. Churchill: Si. Il y a deux jours, monsieur l'Orateur, l'honorable député, en s'adressant à moi ou en parlant de moi, a employé les mots suivants, que rapporte la page 1,000 du hansard:

Je pense à ce qu'il a dit à Winnipeg, où il a conseillé aux cultivateurs de se lancer dans la production du bétail, ce qui permettrait d'utiliser une portion importante de nos excédents de blé.

J'ai dit que cela n'est pas exact. Et j'ai raison. Je n'ai pas donné ce conseil. Je n'ai pas proposé cela aux cultivateurs. Je n'ai pas dit que c'était un moyen de se défaire de notre excédent de blé. Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je donnerai lecture de l'alinéa qui semble offenser l'honorable député et ses collègues qui siègent derrière lui.

M. Coldwell: Lisez l'alinéa en entier.

L'hon. M. Churchill: Je ne lirai pas tout le discours, car 39 alinéas sont consacrés au problème du blé dans l'Ouest. À propos du 22^e alinéa, où celui qui a préparé le compte rendu du discours a puisé son titre, qui disait: des bestiaux au lieu du blé, ou quelque chose de ce genre, certains députés n'ayant lu que le titre, ont fait les commentaires qu'ils jugeaient appropriés. Voici cet alinéa. Si l'on y voit une proposition... (*Exclamations*)